Saint-Médard-sur-Ille	26 février 2026
Délibération du CCAS 2026-03	

Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 035-213502966-20260226-202603CCAS-DE

SAINT-MÉDARD-SUR-ILLE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
MAIRIE
35250 ST MEDARD SUR ILLE
✆ 02.99.55.23.53
🖷 mairie@smdsi.fr

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CCAS DU 26 FEVRIER 2026

Date de convocation : 19/02/2026

Nombre de membres :
En exercice : 7
Présents : 6
Votants : 7

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six février, à 20h30, le CCAS légalement convoqué, s'est réuni en la maison commune, sous la présidence de Monsieur Noël BOURNONVILLE, Maire, président du CCAS.

Personnes présentes : Noël Bournonville, Magalie Dufour, Karine Guibaudet, Pierre-Antoine Vitel, Léone Calenge, Hélène Kerbrat

Personne absente : Nicole Sarret ayant donné pouvoir de vote à Noël Bournonville

Secrétaire de séance : Magalie Dufour

N°2026-03 – Vote du budget primitif 2026

Il est fait lecture du projet de budget primitif 2026.

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses	5602.10 €
Recettes	5602.10 €

Le conseil d'administration du CCAS, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le budget primitif 2026.

Pour extrait conforme,
Le président du CCAS
N. BOURNONVILLE

MAIRIE DE SAINT-MÉDARD-SUR-ILLE * 35 *